

## AVIS ESSENTIEL

Afin de pouvoir faire entrer dans le Dispensaire à peu près toutes les formules connues, nous avons dû disposer les noms des substances sur deux, sur trois, et quelquefois même sur quatre colonnes, et supprimer à la suite des quantités les mots *grammes* ou *parties* qui spécifient ces quantités. Cette disposition n'existant pas encore dans les ouvrages de pharmacie, nous devons en donner ici l'explication, afin d'éviter tout embarras qui pourrait en résulter. Toutes les quantités exprimées en chiffres dans les formules ou dans le texte, doivent être considérées comme des grammes ou fractions de grammes.

*Premier exemple.***Bière antiscorbutique (p. 303).**

Feuilles de cochlearia, 30	Bourgeons de sapins, 30
Racine de raifort, 60	Bière simple récente, 2000

**Est pour**

Feuilles de cochlearia,	30 grammes.
Racine de raifort,	60 grammes.
Bourgeons de sapins,	30 grammes.
Bière simple récente,	2000 grammes.

*Deuxième exemple.***Poudre sternutatoire (p. 818).**

Asaret, Bétoine, Marjolaine, Muguet, aa 100.

**Est pour**

Asaret,	100 grammes.
Bétoine,	100 grammes.
Marjolaine,	100 grammes.
Muguet,	100 grammes.

*Troisième exemple.***Sirop pectoral (Lescure, p. 918).**

Quina rouge, 8	Ipécacuanha, 1,2	Sucre, 500
Polygala, 2	Lierre terrestre, 15	Eau, Q. S.
Régisse, 4	Hysope, 15	
Pavots, n° 3	Pouliot, 15	

**Est pour**

Quinquina rouge,	8 grammes.
Polygala,	2 grammes.
Régisse,	4 grammes.
Pavots,	3 lètes ou capsules.
Ipécacuanha,	1 gramme 2 décigrammes.
Lierre terrestre,	15 grammes.
Hysope,	15 grammes.
Pouliot,	15 grammes.
Sucre,	500 grammes.
Eau,	Quantité suffisante.

Après cette explication, qui se trouve complétée par l'instruction sur les poids et mesures (page 33), il ne peut y avoir d'embarras: les chiffres représentent toujours des grammes ou leurs fractions. Cependant, presque toujours ces quantités peuvent aussi être considérées comme des *parties*, ce qui est surtout commode pour quelques préparations officinales, et les produits chimiques que l'on prépare tantôt en petites, tantôt en grandes quantités. Nous venons de dire que les quantités indiquées en chiffres pouvaient presque toujours être considérées comme des parties: cette réticence était nécessaire; en effet, avec une formule qui contient une quantité indiquée en nombre, comme *pavots* dans le troisième exemple, il ne peut en être ainsi, à moins qu'on ne prenne le poids de la substance indiquée en nombre, car alors on rentre dans le cas général.

MM. les médecins qui se serviront de l'*Officine* feront bien, dans la reproduction des formules, de ne mettre qu'une seule substance à la ligne, et d'écrire les quantités en toutes lettres, ou au moins la nature de ces quantités. On ne saurait prendre trop de précautions dans les prescriptions magistrales.

## MANIÈRE DE CONSULTER L'OFFICINE

On nous a signalé comme faisant défaut, dans les premières éditions, des articles ou formules qui s'y trouvaient cependant bien. Ces erreurs ont été causées, d'un côté, par l'impression excessivement serrée du livre, chose à laquelle on n'était pas accoutumé jusqu'à présent, et, de l'autre, par des recherches insuffisantes. Sous ce dernier rapport, nous indiquerons la manière suivante de procéder lorsque, pour la recherche d'un article, on sera obligé d'avoir recours à la table.

1° Lorsqu'une substance simple aura plusieurs noms, on la cherchera d'abord sous celui qui est le plus technique et, à défaut de résultat, sous les autres noms.

2° Pour une préparation susceptible, par sa forme, de porter différents noms de genre, comme l'eau apoplectique des Jacobins de Rouen, qui porte également les noms d'*elixir des Jacobins*, d'*alcool de cannelle* et de *santaux composé*, on devra la chercher sous ces deux dernières dénominations génériques si la première fait défaut.

3° Lorsqu'on ne trouvera pas une préparation dont le nom générique est suivi de plusieurs noms spécifiques, on devra la chercher sous un de ces derniers noms, exemple: Pâte acétique alumineuse de Lefoulon. On trouvera cette préparation, soit sous la dénomination que nous venons de donner, soit tout simplement sous l'une des suivantes: pâte alumineuse, pâte acétique, pâte de Lefoulon.

4° Si l'on ne se rappelle que le nom de l'auteur de la préparation que l'on cherche, on se reportera à la table des auteurs.

5° Enfin, à défaut de résultat dans la table française, on consulterait la table polyglotte pour peu que le nom cherché ait quelque chose d'insolite.

Pour les recherches dans le Tarif, afin qu'ils n'attribuent pas à des substances des prix qui appartiennent à d'autres, nous engageons nos confrères à régler au crayon cette partie de l'*Officine*.

## EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS L'OFFICINE

(DANS LE DISPENSAIRE. — *Formules.*)

<i>Am.</i> — The Pharmacopœa of the United-States of America.	<i>Pier.</i> — Pierquin, Mémorial pharmaceutique.
<i>Ams.</i> — Pharmacopœa amstelodamensis.	<i>Pol.</i> — Pharmacopœa regni Poloniæ.
<i>Anc. Cod.</i> — Codex de 1837.	<i>Port.</i> — Código pharmaceutico lusitano, o tratado de pharmacoconomia.
<i>Aug.</i> — Augustin, Pharmacopœa extemporanea.	<i>Prod.</i> — Formulaire anglais, de Prodhomme.
<i>Aust.</i> — Pharmacopœa austriaca.	<i>Prus.</i> — Pharmacopœa borussica (V. Boruss.).
<i>Bat.</i> — Pharmacopœa batava.	<i>Rad.</i> — Radies, Auserlesene Heilformeln.
<i>Belg.</i> — Pharmacopœa belgica.	<i>Rat.</i> — Ratier, Formulaire pratique des hôpitaux civils de Paris.
<i>Ber.</i> — Béral, Nomenclature et Classification pharmac.	<i>Red.</i> — Red. Redwood (Gray's Dispensatory).
<i>Bar.</i> — Bories, Formulaire de Montpellier.	<i>Rich.</i> — Richard, Formulaire de poche.
<i>Boruss.</i> — Pharmacopœa borussica.	<i>S.-M.</i> — Sainte-Marie, Nouveau Formulaire médical et pharmaceutique.
<i>Bouch.</i> — Bouchardat, Nouveau formulaire magistral.	<i>Sard.</i> — Pharmacopœa sardoa.
<i>Brer.</i> — Brera, Ricettario alinico.	<i>Sar.</i> — Pharmacopœa savonica.
<i>Brit.</i> — British pharmacopœia.	<i>Slex. H.</i> — Pharmacopœa Slesvico-holsatica.
<i>Bruns.</i> — Dispensat. pharm. Brunsvicense.	<i>Soub.</i> — Soubiran, Traité de pharmacie.
<i>Cad.</i> — Cadet de Gassicourt, Formulaire magistral.	<i>Spel.</i> — Spielmann, Pharmacopœa generalis.
<i>Christ.</i> — Christison, A. Dispensatory.	<i>Su.</i> — Pharmacopœa suecica.
<i>Cod. ou Codex.</i> — Codex ou Pharmacopœa française, 1884.	<i>Sued.</i> — Swediaur, Pharmacopœa medici pratici universalis.
<i>Cot.</i> — Cottureau, Traité élément. de pharmacologie.	<i>Tod.</i> — Taddei, Farmacopœa generale.
<i>Dan.</i> — Pharmacopœe danoise.	<i>Tr. et Pid.</i> — Troussseau et Pidoux, Traité de thérapeutique.
<i>Delaf. et Lassaig.</i> — Delafond et Lassaigue, Médecine des animaux domestiques.	<i>Tr. et Rér.</i> — Troussseau et Révejl, L'art de formuler.
<i>Edimb.</i> — Pharmacopœa edimburgensis.	<i>Tor.</i> — Pharmacopœa Taurinensis.
<i>Esp.</i> — Pharmacopœa hispanica.	<i>Wurt.</i> — Pharmacopœa Wurtembergica.
<i>F. H. M.</i> — Formulaire des Hôpitaux militaires.	<i>Van-M.</i> — Van-Mons, Pharmacopœe usuelle et pratique.
<i>F. H. P.</i> — Formulaire des hôpitaux de Paris.	<i>Vir.</i> — Virey, Traité de Pharmacie.
<i>Ferr.</i> — Farmacopœa ferrarese, d'Antoine Campana.	<i>Wurt.</i> — Pharmacopœa für Wurtemberg.
<i>Foy.</i> — Formulaire des praticiens.	<i>Ab.</i> — Abeille médicale.
<i>Fuld.</i> — Dispensatorium fuldense.	<i>Bull. th.</i> — Bulletin général de thérapeutique.
<i>Genev.</i> — Pharmacopœa genevensis.	<i>Dict. ch. W.</i> — Dictionnaire de chimie de Ad. Wurtz.
<i>Germa.</i> — Pharmacopœa Germanica.	<i>Encycl.</i> — Encyclopedie medicale.
<i>Giord.</i> — Giordano, Farmacologia, ossia Trattato di farmacia teorico e pratico.	<i>Gas. H.</i> — Gazette des hôpitaux.
<i>Grec.</i> — Pharmacopœe grecque, 1837.	<i>Gas. m.</i> — Gazette médicale.
<i>Guib.</i> — Guibourt, Pharmacopœe raisonnée.	<i>J. ch. m.</i> — Journal de chimie médicale et de toxicologie.
<i>V. Guib.</i> — Victor Guibert, Hist. nat. des nouv. medicam.	<i>J. m. ph.</i> — Journal des connaissances médicales et de pharmacologie.
<i>Hamb.</i> — Codex medicamentarius hambourgensis.	<i>J. Ph.</i> — Journal de pharmacie et de chimie.
<i>Han.</i> — Pharmacopœa für Hanover.	<i>Ph. J.</i> — Pharmaceutical Journal.
<i>Jeann.</i> — Formulaire international, de Jeannel.	<i>Rep. ch.</i> — Répertoire de chimie appliquée, de Barreswil.
<i>Jourd.</i> — Jourdan, Pharmacopœe universelle.	<i>Rep. ph.</i> — Répertoire de Pharmacie.
<i>Leb.</i> — Lebas, Pharmacie vétérinaire.	<i>Rev. ph.</i> — Revue pharmaceutique.
<i>Lip.</i> — Dispensatorium lippiacum.	<i>Soc. ch.</i> — Bulletin de la Société chimique de Paris.
<i>Lond.</i> — Pharmacopœe de Londres (aujourd'hui <i>Brit. ph.</i> )	<i>Un. med.</i> — Union médicale.
<i>Mag.</i> — Magendie, Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicaments.	<i>Un. ph.</i> — Union pharmaceutique.
<i>Mia.</i> — Mialhe, Traité de l'Art de formuler.	<i>Bull. de l'Un. ph.</i> — Bulletin commercial, annexe de l'Un. ph.
<i>Moir.</i> — Moiroud, Pharmacologie vétérinaire.	<i>Rem. pat. ang.</i> — Remède patenté anglais.
<i>Mouch.</i> — Mouchon, Traité des saccharolés liquides.	<i>Br. exp.</i> — Brevet expiré.
<i>Norw.</i> — Pharmacopœe norvégienne.	<i>B.-M.</i> — Bain-Marie.
<i>Par.</i> — Paris, Pharmacologie.	<i>PP.</i> — Proportion.
<i>Phœb.</i> — Phœbus, Handbuch der Arzneiverordnungslehre.	
<i>Pid.</i> — Piderit, Pharmacia rationalis.	

(DANS LE DISPENSAIRE. — *Synonymie étrangère.*)

<i>AL.</i> — Allemand.	<i>CYN.</i> — Cyngalais.	<i>IT.</i> — Italien.	<i>POR.</i> — Portugais.
<i>ANG.</i> — Anglais.	<i>DAN.</i> — Danois.	<i>JAP.</i> — Japonais.	<i>RUS.</i> — Russe.
<i>AR.</i> — Arabe.	<i>DEK.</i> — Dukannais.	<i>JAV.</i> — Javanais.	<i>SAN.</i> — Sanscrit.
<i>BENG.</i> — Bengali.	<i>ESP.</i> — Espagnol.	<i>MAH.</i> — Mahratté.	<i>SU.</i> — Suédois.
<i>BOH.</i> — Bohémien.	<i>EGYP.</i> — Egyptien.	<i>MAL.</i> — Malais.	<i>TAM.</i> — Tamoul.
<i>BRES.</i> — Brésilien.	<i>HOL.</i> — Hollandais.	<i>MEX.</i> — Mexicain.	<i>TEL.</i> — Telinga.
<i>CH.</i> — Chinois.	<i>IND.</i> — Indien.	<i>PERS.</i> — Persan.	<i>TUR.</i> — Turc.
<i>COCH.</i> — Cochinchinois.		<i>POL.</i> — Polonais.	

## (DANS LE DISPENSAIRE ET LE TARIF.)

Le signe & indique la substance que le pharmacien délivrera lorsqu'il y en aura plusieurs du même nom et qu'il n'y aura pas spécification (Voy. page 193 et l'avis en tête du tarif).

L'étoile \* indique les substances ou préparations qui, d'après le *Codex* de 1860, devaient se trouver dans toutes les pharmacies (V. page 194).

L'astérisque \* indique les substances qui, sans être obligatoires, se trouvent généralement dans les pharmacies et que les médecins peuvent prescrire avec la presque certitude qu'elles seront délivrées.

Au point de vue typographique, l'étoile à cinq rayons n'est pas l'astérisque, qui en a six et huit. C'est donc à tort que le *Codex* a donné le nom de l'une à l'autre, ce qui pouvait être une cause de confusion avec les indications de l'Officine sans cette explication.

(Voir aussi les abréviations, page 189.)